






# JACQUEMINOIS

Volume 16, numéro 12, 20 décembre 2024

## INFORMATIONS SUR LES SÉANCES DU CONSEIL

-  Prochaine rencontre : mardi 14 janvier 2025 | 19 h  
Lieu: 20, rue Principale
-  Les séances sont diffusées en simultané sur la plateforme TEAMS | Lien et code disponible sur l'événement du site internet,
-  L'enregistrement est rendu disponible au lendemain des séances sur la chaîne YouTube et le site internet.

**FERMETURE BUREAU MUNICIPAL**  
entre le 23 décembre 2024 et le  
3 janvier 2025 inclusivement  
**JOYEUSES FÊTES À TOUS !**

## DOSSIERS DE GREFFE ET AFFAIRES POLITIQUES

### Projet de règlement

Dépôt du projet règlement numéro AD-108-2 modifiant le règlement numéro AD-108 sur les tarifs des biens et services rendus par la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur

L'objet de ce règlement est d'apporter des modifications au règlement numéro AD-108 notamment pour ajouter un article sur la location de salle et revoir les tarifs de certains services du département de sécurité incendie et de loisirs.

Dépôt du projet règlement numéro TX-503 visant à fixer le taux de taxe municipale et les conditions de perception et de tarification de l'exercice 2025

L'objet de ce règlement est de définir les différents taux de taxation à imposer aux citoyens selon les secteurs et les services, conformément au budget adopté en séance extraordinaire pour l'année 2025.

## Démission de monsieur Bruno Martel

La municipalité annonce la démission du conseiller occupant le siège 2, monsieur Bruno Martel, en date du 30 novembre 2024. Les élus souhaitent saluer le travail de monsieur Martel au cours de son mandat.

En plus d'avoir été un élu engagé, monsieur Martel est un citoyen très présent, impliqué dans les événements de loisirs et la friperie. Ainsi, le conseil municipal le remercie pour ses années de services rendus à la communauté et lui souhaite la meilleure chance dans ses projets futurs.

Le conseil a choisi de ne pas combler la vacance du poste en raison de la date de tenue des prochaines élections générales dans moins d'un an.

## DOSSIERS FINANCES ET TRÉSORERIE

### DOCUMENT RÉSUMÉ DU BUDGET 2025 MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

Ce document est préparé à titre d'outil de lecture et de compréhension du budget municipal dans ses grandes lignes. Il se veut le reflet des principales décisions prises par le conseil municipal pour l'année à venir en matière de finances, mais aussi des investissements et des projets prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI).

Le budget 2025, présenté dans les pages qui suivent, a été adopté le 17 décembre 2024 lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal. La préparation du budget découle d'un processus de longue haleine, rigoureux, impliquant plusieurs acteurs et professionnels afin d'en arriver à une prévision finale, qui se veut le reflet de la volonté d'action du conseil municipal, en respect de la capacité de payer des citoyens qui composent sa communauté.

L'exercice s'est avéré particulièrement complexe cette année en considérant le dépôt du nouveau rôle d'évaluation foncière qui impose une augmentation totale et globale de la valeur des immeubles de 43%. Bien que cette augmentation de valeur permette de refléter un peu mieux le marché immobilier actuel, elle a un impact non négligeable sur le compte de taxes. Le conseil a été très minutieux dans la répartition des taxes en fonction des différentes catégories d'immeubles et des Lois en vigueur. Il a été décidé de ne pas augmenter les revenus de taxes pour l'année 2025, ce qui a permis de réduire le taux de taxation pour l'ensemble.

Le présent document comporte quatre grandes sections :

1. Les activités de fonctionnement et d'affectation
2. Le processus d'équilibre budgétaire
3. Les activités d'investissement
4. Les données de fiscalité (taxation et tarification)

### 1. LES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'AFFECTATION

Cette section du budget présente les revenus et les charges qui permettent à la municipalité d'exercer ses activités au quotidien et de rendre les services municipaux aux citoyens.

REVENUS	2024	Écart	2025
Taxes foncières	2 526 141 \$	232	2 526 373 \$
Taxes spéciales	217 535 \$	20 649	238 184 \$
Taxes de secteur	491 898 \$	82 780	574 678 \$
Tarifs de services	256 560 \$	(81 900)	174 660 \$
Droits de mutation	75 000 \$		75 000 \$
Tenant lieu de taxes	8 000 \$		8 000 \$
Services rendus	80 245 \$	8 500	88 745 \$
Transferts	8 325 578 \$	(3 118 225)	5 207 353 \$
Autres	235 243 \$	(155 743)	79 500 \$
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>12 216 200 \$</b>	<b>(3 243 707)</b>	<b>8 972 493 \$</b>

Tel qu'indiqué précédemment, le montant de taxes foncières est demeuré pratiquement identique depuis la dernière année afin de limiter au maximum l'augmentation pour les citoyens. Les taxes spéciales correspondant au fonds d'immobilisation des pompiers sont maintenues et ce poste budgétaire inclut le coût des infrastructures qui sont assumées par l'ensemble. Les taxes de secteur n'ont d'autre choix que de suivre le coût réel des dépenses prévues, lesquelles sont supérieures en 2025 notamment en raison d'un renouvellement de contrat de services à la hausse. Le tarif sur les services présente une baisse considérable en raison de modifications récentes à la Loi qui assure maintenant le plein remboursement par le gouvernement des frais de collecte du recyclage pour l'ensemble des citoyens québécois.

Au niveau des droits de mutation, des tenant lieu de taxes et des services rendus, le conseil préfère présenter un budget conservateur, bien que les revenus réels sont habituellement supérieurs aux estimations. Finalement, les baisses importantes de budget pour les transferts et autres revenus s'expliquent par des variations de subvention à recevoir, des réajustements de projets et des affectations de fonds réservés moins importantes pour l'année à venir.

Les écarts de taxes et de tarifs de services seront traités dans la dernière section de ce document. Les taxes spéciales permettent de financer ou rembourser des dépenses pour des projets spécifiques.

<b>CHARGES</b>	<b>2024</b>	<b>Écart</b>	<b>2025</b>
Administration générale	821 480 \$	(22 666)	798 814 \$
Sécurité publique	830 680 \$	219 244	1 049 924 \$
Transport	1 098 628 \$	5 686	1 104 314 \$
Hygiène du milieu	657 952 \$	(24 029)	633 923 \$
Santé et bien-être	5 080 \$	(599)	4 481 \$
Urbanisme et mise en valeur	316 896 \$	35 406	352 302 \$
Loisirs et culture	378 080 \$	45 180	423 260 \$
Frais de financement	277 291 \$	(22 108)	255 183 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>4 386 087 \$</b>	<b>236 114</b>	<b>4 622 201 \$</b>

Les écarts constatés se situent surtout au niveau de la sécurité publique, notamment en raison des quotes-parts à verser à la Sûreté du Québec qui ont augmenté de 22%. De plus, le conseil a choisi de doubler le budget du service de prévention des incendies assuré par la MRC. Finalement, la dernière année ayant connu un nombre exceptionnellement élevé d'appels au service, les salaires et les frais d'entraide ont été revus à la hausse.

Des augmentations sont aussi prévues au niveau du budget de loisirs, notamment pour accorder plus d'heures de travail à la responsable de la bibliothèque et organiser plus d'activités de loisirs. Du côté des loisirs, la valeur d'augmentation des dépenses s'accompagne de sources de revenus telles que des commandites ou des revenus d'activités.

Finalement, un important exercice de compression des coûts a été réalisé dans différents postes budgétaires pour tenter de contenir la hausse des charges de fonctionnement à son minimum dans la prochaine année, et ce, malgré des dépenses incompressibles comme la tenue des élections générales à l'automne 2025.

## **2. LE PROCESSUS D'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE**

Conformément au Code municipal du Québec, la municipalité doit, avant le 31 décembre de l'année en cours, adopter un budget dans lequel les prévisions de revenus sont au moins égales aux prévisions de dépenses, soit atteindre un équilibre budgétaire.

Ainsi, il importe d'ajouter aux sections du budget de fonctionnement présentées dans la section précédente, les autres activités financières, dont le remboursement des dettes à long terme, les dépenses d'immobilisations et les affectations des surplus cumulés.

<b>REVENUS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2024</b>	<b>Écart</b>	<b>2025</b>
Taxes foncières	3 492 133 \$	21 762	3 513 895 \$
Tenant lieu de taxes	8 000 \$		8 000 \$
Services rendus	80 245 \$	8 500	88 745 \$
Autres recettes de sources locales	310 243 \$	(136 243)	154 500 \$
Transferts - fonctionnement	579 132 \$	(7 462)	571 670 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>4 469 753 \$</b>	<b>(132 943)</b>	<b>4 336 810 \$</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>			
Transferts - investissements	7 746 446 \$	(3 110 763)	4 635 683 \$
Appropriation surplus	105 859 \$	143 457	249 316 \$
Financement à long terme	2 821 750 \$	611 000	3 432 750 \$
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS</b>	<b>10 674 055 \$</b>	<b>(2 356 306)</b>	<b>8 317 749 \$</b>
<b>AFFECTATIONS DU SURPLUS</b>			
	<b>644 478 \$</b>	<b>76 781</b>	<b>721 259 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Administration générale	821 480 \$	(22 666)	798 814 \$
Sécurité publique	830 680 \$	219 244	1 049 924 \$
Transport	1 098 628 \$	5 686	1 104 314 \$
Hygiène du milieu	657 952 \$	(24 029)	633 923 \$
Santé et bien-être	5 080 \$	(599)	4 481 \$
Urbanisme et mise en valeur	316 896 \$	35 406	352 302 \$
Loisirs et culture	378 080 \$	45 180	423 260 \$
Frais de financement	277 291 \$	(22 108)	255 183 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>4 386 087 \$</b>	<b>236 114</b>	<b>4 622 201 \$</b>
<b>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>			
Immobilisations	11 025 667 \$	(2 671 717)	8 350 650 \$
Remboursement de dette	224 729 \$	17 472	242 201 \$
Conciliation fiscale	(155 103) \$	5663	(160 766) \$
<b>TOTAL AUTRES ACTIVITÉS</b>	<b>11 402 199 \$</b>	<b>(2 648 582)</b>	<b>8 753 617 \$</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT)</b>	<b>- \$</b>		<b>- \$</b>

### 3. LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) reflète les différents investissements à venir dans la municipalité en fonction des priorités définies par le conseil municipal par le biais d'outils tels que la planification stratégique, les recommandations des comités et autres.

Le PTI est revu annuellement, mais prévoit les projets à réaliser et les sommes à investir sur les trois années suivantes. Il montre aussi à partir de quelle(s) source(s) de financement ces projets pourront se concrétiser sans trop impacter le budget de la municipalité.

<b>PROJETS</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>FINANCEMENT</b>
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>				
Pinces désincarcération	53 595	22 079		Fonds réservé
Fonds équipement incendie	25 000	25 000		Affectation fonds réservé
Fonds remplacement véhicules	130 000	130 000	130 000	Affectation fonds réservé
<b>TRANSPORT - VOIRIE</b>				
Achat d'une génératrice mobile	62 617			Fonds de roulement
Réfection rue du Moulin (130m) + corridor scolaire + Renaud	18 632	217 959	187 524	Financement par emprunt + PAFFSR
Réfection rang St-André + réparation de 17 ponceaux	43 406	1 468 051		Financement par emprunt
Réfection St-Philippe Sud et portion Édouard VII			55 000	Financement par emprunt
Remplacement camion de TP + équipement de déneigement			10 000	Fonds de roulement
Réfection de la rue du Parc Landry + réseau pluvial		17 600	619 547	Règlement d'emprunt au secteur
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
Recherche en eau - Nouveaux puits	915 256	4 853 294	2 915 571	TECQ + PRIMEAU
Mise aux normes des installations sanitaires isolées	1 800 000	3 000 000		Règlement d'emprunt au secteur
Vidange de boues secteur Landry			35 000	Fonds d'entretien du secteur
<b>AMÉNAGEMENT- URBANISME</b>				
Automobile d'inspection	3 301	8 635		Fonds général
<b>IMMEUBLES</b>				
Complexe municipal	5 235 706	4 572 543		PRACIM + Emprunt
Réaménagement de la caserne			200 000	Subvention + Fonds réservé
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>				
Parcs et terrains de jeux	52 700	28 000		Fonds d'immobilisations
Terrains sportifs	31 759	8 489		Fonds de roulement
Amélioration sentier	88 190			PAMVTP + Fonds environnemental
Remorque réfrigérée	38 289	38 178		Fonds de roulement
Fonds 200e	10 000	10 000	10 000	Affectation fonds réservé
<b>Total d'investissement</b>	<b>8 508 451 \$</b>	<b>14 399 82 \$</b>	<b>4 162 643 \$</b>	<b>27 070 921 \$</b>
Subventions estimées	8 309 872 \$	14 151 526 \$	3 596 694 \$	26 058 093 \$
<b>TOTAL À DÉBOURSER</b>	<b>198 579 \$</b>	<b>248 302 \$</b>	<b>565 948 \$</b>	<b>1 012 829 \$</b>

### 3. LES DONNÉES DE FISCALITÉ (TAXATION ET TARIFICATION)

	2024	2025
<b>TAXE SUR LA VALEUR FONCIÈRE - TAUX PAR 100 \$ D'ÉVALUATION</b>		
Résidentiel	0.5531	0.3691
Agricole	0.5182	0.3691
Immeubles non résidentiels	0.9027	0.7191
Terrains vagues	1.0739	0.7382
Taxe spéciale à l'ensemble	0.0191	0.0162

<b>TARIFICATION GÉNÉRALE - COÛT PAR UNITÉ</b>		
Collecte des matières résiduelles	381 \$	307 \$
Redevances sur recyclage + compost	(93) \$	(101) \$
<b>Total coût par unité</b>	<b>288 \$</b>	<b>206 \$</b>
Contribution fonds pompiers	125 \$	110 \$
Contribution additionnelle au fonds pompiers pour les usages non résidentiel	60 \$	50 \$
<b>Total coût par unité non résidentiel</b>	<b>185 \$</b>	<b>160 \$</b>

#### **TAXES DE SECTEURS**

<b>TAXE SUR LA SUPERFICIE - TAUX PAR 1 MÈTRE CARRÉ</b>		
Secteur Landry - infrastructures	0.5067	0.4670
Secteur Landry - entretien	0.3743	0.5470
Périmètre urbain - infrastructures promoteurs	1.2294	1.4306

<b>TAXE AU FRONTAGE - TAUX PAR 1 MÈTRE LINÉAIRE</b>		
Périmètre urbain – infras. égout	8.38	8.07
Périmètre urbain – infras. aqueduc	5.55	5.34
Périmètre urbain - prolongement principal	18.65	26.14

<b>TARIFICATION SECTEUR - COÛT PAR UNITÉ</b>		
Périmètre urbain - entretien	412 \$	525 \$

En considérant les Lois en vigueur qui contrôlent les taux applicables en fonction des catégories d'immeubles, le conseil était limité dans son pouvoir de répartition du fardeau fiscal pour maintenir les mêmes revenus, sans imposer une hausse. Ainsi, les immeubles de la catégorie agricole devraient voir leur compte de taxes baissé, là où il était généralement à la hausse dans les années précédentes. Inversement, les propriétaires d'immeubles résidentiels seront exposés à une hausse plus importante. Considérant le moratoire sur les nouvelles constructions qui se prolonge, le taux de taxes pour les terrains vagues desservis est maintenu à la baisse pour la prochaine année.

La contribution pour le remplacement des actifs du service de sécurité incendie est revue à la baisse, alors que le tarif d'entretien du réseau d'aqueduc du périmètre urbain doit être augmenté.

Les taxes de secteur servent à rembourser les emprunts engagés pour la construction des infrastructures d'aqueduc et d'égout et pour couvrir les frais d'entretien annuel de ces installations.

À titre d'exemple, voici un compte de taxes moyen pour une maison située dans le secteur du périmètre urbain desservi par les services d'aqueduc et d'égouts et pour une propriété agricole qui n'a pas les services municipaux.

<b>Périmètre urbain + services</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>%</b>	<b>\$</b>
<b>VALEUR AU RÔLE</b>	<b>330 000 \$</b>	<b>518 100 \$</b>	<b>Variation</b>	<b>Variation</b>
TAXES FONCIÈRES	1 825	1 996	9.4 %	171 \$
TAXE SPÉCIALE	402	387	(3.7) %	(15) \$
TAXE SECTEUR	412	525	27.4 %	113 \$
ORDURES FIXE	288	206	(28.5) %	(82) \$
FONDS INCENDIE FIXE	125	110	(12.0) %	(15) \$
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>3 052 \$</b>	<b>3 224 \$</b>	<b>5.6 %</b>	<b>172 \$</b>

<b>Zone agricole</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>%</b>	<b>\$</b>
<b>VALEUR AU RÔLE</b>	<b>330 000 \$</b>	<b>419 100 \$</b>	<b>Variation</b>	<b>Variation</b>
TAXES FONCIÈRES	1 825	1547	(15.2) %	(278) \$
ORDURES FIXE	288	206	(28.5) %	(82) \$
FONDS INCENDIE FIXE	185	160	(12.0) %	(15) \$
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>2 238 \$</b>	<b>1863 \$</b>	<b>(16.8) %</b>	<b>(375) \$</b>

Veuillez prendre note que les taxes seront perçues en quatre versements aux dates suivantes :

<b>1er versement</b>	13 mars 2025*
<b>2e versement</b>	8 mai 2025
<b>3e versement</b>	10 juillet 2025
<b>4e versement</b>	11 septembre 2025

\*Cette date n'est pas définitive puisqu'elle doit correspondre au 30e jour suivant l'expédition des comptes de taxes. Elle sera confirmée dans l'envoi.

En terminant, nous tenons à vous remercier de votre confiance et vous témoigner notre plus sincère appréciation. Nous sommes conscients des impacts du compte de taxes dans le quotidien de nos citoyens et particulièrement pour les petites familles. De beaux projets sont en cours et verront le jour dans les prochaines années et c'est spécialement grâce à votre soutien.

Votre conseil municipal



# DOSSIER D'URBANISME

## Comité consultatif d'urbanisme

Les membres du comité consultatif d'urbanisme ont tous renouvelés leur mandat pour une autre année consécutive. Voici la composition pour 2025 :

- Madame Marie-Ève Boutin, conseillère et présidente
- Madame Mylène Therrien, conseillère et vice-présidente
- Madame Mélissa Desrosiers, résidente
- Madame Josiane Roy, résidente
- Madame Marjolaine Mailhot, résidente
- Monsieur Denis Gauthier, résident et membre substitut

Merci pour votre implication!

## DOSSIERS TRAVAUX PUBLICS

### Travaux de la ligne Hertel - New York

**Pour le retour des fêtes en janvier 2025, voici les entraves à prévoir :**

Le scénario le plus probable envisagé pour les travaux sur Montée Saint-Jacques au retour des Fêtes, à partir du 20 janvier 2025, sera le suivant :

1<sup>o</sup> Pour le tronçon entre les Rangs Saint-Philippe Sud et Saint-André

**Fermeture complète des deux voies** du lundi au vendredi de 7h à 17h30 pour une période de cinq (5) semaines.

- Résidents de ce tronçon seulement, Autobus scolaires, Cueillette d'ordures et autres devront passer par le Rang Saint-André.
- Seuls les services d'urgence seront admis
- Détours par la Route Édouard VII, le Rang Saint-Philippe Sud et le Rang Saint-André

2<sup>o</sup> Pour le tronçon entre le Rang Saint-André et l'Autoroute 15

Reste à déterminer!



## DOSSIERS SÉCURITÉ PUBLIQUE

### SÉCURITÉ INCENDIE : PROTÉGEZ VOS FÊTES!

Les festivités des Fêtes apportent de la chaleur et de la joie dans nos résidences, mais elles viennent aussi avec des risques accrus d'incendie. Assurons-nous que cette période reste sécuritaire pour tous. Voici quelques conseils pratiques :

#### DÉCORATIONS FESTIVES : Prudence avant tout!

- **Sapins naturels** : Maintenez-les bien hydratés et éloignez-les des sources de chaleur.
- **Guirlandes lumineuses** : Vérifiez leur état avant de les brancher. Remplacez celles endommagées et n'utilisez que des lumières certifiées pour l'intérieur.
- **Bougies** : Utilisez des chandeliers stables et placez-les loin des décorations inflammables. Optez pour des bougies à piles pour plus de sécurité.

#### PRÉPARATION AUX URGENCES : Rappelez les règles

- **Système d'alarme incendie** : Assurez-vous qu'ils fonctionnent parfaitement,
- **Exercices d'évacuation** : Révisez les plans d'évacuation avec vos équipes et vos résidents.

#### APPAREILS DE CHAUFFAGE : Sécurité maximale!

- Gardez les appareils de chauffage portables à au moins **1 mètre** de tout objet inflammable.
- Ne surchargez pas les prises électriques avec trop de décorations et de dispositifs.

#### CUISINE EN FÊTE : Restez vigilants!

- **Ne laissez jamais une casserole sans surveillance** sur le feu.
- **Priorisé** les plats à fondue électrique
- Ayez un extincteur à portée de main dans la cuisine

**ENSEMBLE, FAISON DES FÊTES UN MOMENT CHALEUREUX ET SÉCURITAIRE !**

En cas de doute, contactez immédiatement les services d'urgence.

# PASSEZ DES FÊTES EN TOUTE SÉCURITÉ!



## Nomination du parc situé dans les Jardins-St-Jacques

# Une communauté qui se souvient et honore



Cette année, le conseil municipal a voulu poser un geste symbolique et rassembleur en donnant un nom officiel au parc situé dans les Jardins-St-Jacques, accessible par la rue des Meuniers et adjacent à l'école primaire. Ce parc, lieu de vie et de partage pour nos familles, méritait un nom empreint de sens et d'histoire.

En collaboration avec la bibliothèque et la friperie La suite des choses, un concours a été organisé afin de recueillir des suggestions originales et significatives. Ce sont 14 propositions remarquables qui ont été soumises à l'attention du comité de sélection, rendant la tâche à la fois enrichissante et difficile.

Finalement, c'est la suggestion de Madame Carleen Dumont qui a été retenue. Son idée : nommer cet espace le Parc Antoine-Bernier, en mémoire d'un jeune Jacqueminois qui a marqué notre communauté par sa joie de vivre, sa bienveillance et son engagement.

Antoine Bernier, décédé tragiquement en novembre 2012 à l'âge de 16 ans, reste gravé dans nos mémoires. Il était bien plus qu'un simple adolescent : Antoine était un jeune homme rassembleur, aimé de tous, un pilier d'enthousiasme et de positivité. Ses hivers se passaient au chalet des loisirs, sur la patinoire, où son rire résonnait avec celui des autres jeunes. Mais il n'était pas seulement présent, il agissait. À 13 ans, il a eu l'audace et la maturité de rencontrer le maire de l'époque pour défendre un projet de skatepark, et à 9 ans seulement, il avait déjà contribué comme bénévole à la création de la nouvelle cour de l'école primaire.

Antoine portait fièrement ses racines Jacqueminoises partout où il allait. Il incarnait l'esprit de solidarité et d'appartenance qui nous unit.

Aujourd'hui encore, sa famille reste au cœur de notre communauté. Les parents du jeune Antoine ayant été les propriétaires de la pension pour chiens « La bande à Pacha » jusqu'à tout récemment, alors que leurs enfants Jordane et Jacob ont repris le flambeau. Jacob est aussi un officier au sein du service d'incendie de la municipalité et Jordane participe activement à la vie communautaire, par son implication au soccer, aux activités de loisirs, aux comités, etc.

Leurs enfants respectifs, qui fréquentent l'école primaire voisine, passent de nombreux moments joyeux dans ce parc.

Nommer cet espace Parc Antoine-Bernier est bien plus qu'une reconnaissance. C'est une manière de préserver la mémoire d'un jeune homme exceptionnel et de souligner l'héritage d'une famille qui continue de semer la bienveillance et l'engagement autour d'elle.

Au printemps prochain, une plaque commémorative, gracieusement offerte par la Friperie La suite des choses, sera installée au parc. Celle-ci rappellera à tous les visiteurs le sourire d'Antoine, sa volonté d'unir les gens et son amour indéfectible pour notre village.

À travers cette nomination, nous honorons non seulement Antoine, mais aussi une communauté forte et solidaire. Merci à tous ceux et celles qui ont participé à ce processus et, surtout, merci à la famille Bernier pour tout ce qu'elle représente pour nous. Cette désignation permettra de préserver cette mémoire collective pour les générations à venir, tout en offrant un espace où les valeurs d'unité et de bienveillance continueront de rayonner.

## Bibliothèque Saint-Jacques-le-Mineur

89, rue Principale

Heures d'ouvertures régulières

Lundi	13 h à 20 h
Mercredi	13 h à 20 h
Vendredi	13 h à 16 h
Samedi	10 h 30 à 12 h

## FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Du lundi 23 décembre 2024 au  
dimanche 5 janvier 2025  
inclusivement.

## Lancement d'appel d'offre publics pour les travaux de construction du futur complexe municipal

Après une année de travail sur le dossier, il est enfin temps de lancer l'appel d'offres afin de recevoir des soumissions pour le projet de démolition de l'Église et de construction d'un nouveau complexe municipal.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles sur le compte SEAO de la municipalité à compter du **16 janvier 2025**. L'avis public de l'appel d'offres sera aussi diffusé dans le journal Coup d'œil à cette même date.

Les soumissionnaires intéressés auront jusqu'au **6 février 2025** pour déposer leur soumission via le site d'appel d'offres SEAO. Une fois les soumissions reçues et analysées, elles devront être transmises au MAMH qui octroie la subvention dans le cadre du PRACIM. Selon l'échéancier actuel, le contrat devrait être octroyé en avril 2025 et les travaux de démolition pourront débuter dès le mois de juin 2025.

## DOSSIERS LOISIRS



## Merci d'avoir participer en grand nombre au dépouillement de Noël 2024

La chaleur, le réconfort et la neige étaient au rendez-vous  
114 enfants jacquemois ont reçu un cadeau du père Noël qui  
était impatient de les voir.  
À l'année prochaine!



 **PARC CAMILLE BEAUDIN**  
**263, route Edouard VII**

 **10 h à 18 h**

**RÉSERVEZ LA DATE DU SAMEDI**  
**22 FÉVRIER DANS VOTRE**  
**CALENDRIER**



## Collectes à venir:

	Jour de collecte	Fréquence de collecte
Déchets	Jeudi	Aux 2 semaines à l'année
Récupération	Jeudi	Aux 2 semaines à l'année
Compostage	Mardi	Aux 2 semaines de décembre à avril
Gros rebuts non valorisables	2 janvier et 13 février	Chaque mois

**Aussi : Aucun surplus collecté en dehors des bacs roulants.**

**DES QUESTIONS POUR  
VOS COLLECTES?  
Contactez Compo!**

**AJOUTEZ-NOUS  
À VOTRE  
RÉPERTOIRE**

**Compo-Haut-Richelieu™**  
450 347-0299  
compo.qc.ca

**R** Récupération

**C** Compostage

**D** Déchets

Gros rebuts non valorisables

✓ = matelas, divan, tapis, toiles

⊗ = meuble de bois, toilette, etc.

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
				<b>D</b>		
5	6	<b>C</b>	8	<b>R</b>	10	11
12	13		15	<b>D</b>	17	18
19	20	<b>C</b>	22	<b>R</b>	24	25
26	27		29	<b>D</b>	31	

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	<b>C</b>	5	<b>R</b>	7	8
9	10		12	<b>D</b>	14	15
16	17	<b>C</b>	19	<b>R</b>	21	22
23	24		26	<b>D</b>	28	

## BRUN'O passe à la fréquence d'hiver

À compter du début du mois de décembre, la collecte de matières organiques sera effectuée aux 2 semaines jusqu'à la fin du mois de mars.

Surveillez votre calendrier de collectes pour les dates de ramassage!

## Rappel écolo pour les fêtes

- Éviter l'achat de produits emballés avec des matières non recyclables et les cadeaux à très courte durée de vie.
- Limiter le gaspillage de nourriture en planifiant le menu.
- Offrir les surplus de nourriture aux invités et congeler ce qui peut l'être.
- Nourrir BRUN'O de tous les restes de table qui ne peuvent plus être mangés.
- Prévoir des contenants pour le déballage de cadeaux afin de trier les matières recyclables, les objets réutilisables (boîtes, choux, rubans, sacs-cadeaux) et les déchets (papier d'emballage métallique, emballages de plastique non recyclables, etc.).

## Collectes et écocentres pendant les Fêtes

Il n'y a aucun changement à l'horaire des collectes. Assurez-vous de placer les bacs en bordure de rue pour 7h le matin de la collecte car les heures de passage peuvent différer des semaines normales.

L'horaire des écocentres pour la période des Fêtes sera disponible en ligne en décembre à [compo.qc.ca/ecocentres](http://compo.qc.ca/ecocentres)

## L'hiver et les collectes

- Gardez le couvercle du bac fermé pour éviter les dégâts ou l'accumulation de pluie ou de neige à l'intérieur (qui augmentent inutilement le poids et donc le coût).
- Prolongez la durée de vie de vos bacs en vous assurant que votre bac n'est pas enlisé au sol (boue, neige, gel).
- Poudrierie, verglas? Donnez congé à votre bac! Si vous pouvez sauter une collecte, laissez votre bac en sécurité loin de la route, des fossés et des équipements de déneigement.




# Calendrier de collectes 2025 SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

**R** Récupération

**C** Compostage

**D** Déchets

 Gros rebuts non valorisables  
 ✓ Acceptés : matelas, divan, tapis, toiles  
 ⊗ Refusés : meuble de bois, toilette, etc.

 Feuilles

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

**C** BRUN'O : Collecte chaque semaine jusqu'en novembre.

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					


JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

 Collecte de feuilles (sacs de papier seulement)

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25*	26	27
28	29	30	31	1**	2	3

**C** BRUN'O : Collecte aux 2 semaines jusqu'en mars.  
 \* Collecte prévue le 25 déc. 2025 devancée au 24 déc. 2025  
 \*\* Collecte prévue le 1 jan. 2026 devancée au 31 déc. 2025

Le site internet de Compo-Haut-Richelieu est LA référence pour obtenir les réponses à vos questions.

compo.qc.ca | 450 347-0299 (1 888 216-9819)